

Marie, Mère de l'Église est fêtée le lundi de Pentecôte

Conformément à la volonté du Pape, la mémoire de Marie Mère de l'Église est désormais obligatoire pour toute l'Église de rite romain, le lundi après la Pentecôte.

Ce décret institue la mémoire obligatoire de Marie Mère de l'Église pour toute l'Église universelle. Depuis plusieurs années déjà, dans certains pays et certains Ordres et Communautés religieuses, on célébrait déjà, le lundi de Pentecôte, la mémoire de Marie Mère de l'Église. Le pape Jean-Paul II avait déjà permis d'invoquer Marie Mère de l'Église dans la litanie !

A partir de 2019, c'est donc toute l'Église Catholique qui célébrera la messe du lundi de Pentecôte en l'honneur de Marie, Mère de l'Église.

Pourquoi Marie est-elle la Mère de l'Église ? Cela a des fondements bibliques. Dans les Actes des Apôtres, Marie avec les Apôtres au **Cénacle** (Ac 1,13-14), sont en prière, en attendant la venue du *Saint Esprit qui marque la naissance de l'Église*. Célébrer Marie Mère de l'Église le lundi de Pentecôte, – reprise du temps ordinaire dans la liturgie–, signifie que l'Église, née du Saint Esprit en présence de Marie, est aussi conduite et accompagnée dans l'histoire par sa présence maternelle. Cette nouveauté liturgique introduite par le pape François souligne le lien étroit entre chaque baptisé, l'Église entière et la Mère du Seigneur. Accueillir la maternité ecclésiale de Marie est un **acte d'obéissance** du Seigneur Jésus lui-même qui, sur la croix, a demandé à chaque disciple d'accueillir Marie comme Mère, en s'adressant au **disciple bien-aimé** qui nous représente : « *Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « **Voici ta mère.** » Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. » (Jn19, 26-27) ;*

Le Concile Vatican II souligne la place de la Bienheureuse Vierge Marie dans le Mystère du Christ et de l'Église. Le concile affirme en effet que la Vierge Marie « *se trouve aussi, comme descendante d'Adam, réunie à l'ensemble de l'humanité qui a besoin de salut ; bien mieux, elle est vraiment « Mère des membres « du Christ »... ayant coopéré par sa charité à la naissance à la naissance dans l'Église des fidèles qui sont les membres de ce Chef* » (LG53). L'Église étant le Corps du Christ dont chaque baptisé est membre, Marie étant la Mère du Christ, est par conséquent, Mère de tous

les membres du Corps du Christ, Mère de tous les disciples qui forment l'Eglise. Le pape Paul VI, dans son discours de conclusion de la III session du Concile Vatican II le 21 novembre 1964 invoquait Marie en disant : « *O Vierge Marie, Mère très auguste de l'Eglise, nous te recommandons toute l'Eglise et le concile œcuménique !* ».

Nous savons tous l'attachement du pape François à Marie dont il nous rappelle qu'elle est notre Mère, et en tant que mère, n'abandonne jamais ses enfants et ne rougit jamais de leurs fautes ! En ce lundi de Pentecôte, célébrons dans la foi l'eucharistie en l'honneur de Marie, Mère de l'Eglise, Mère de tous les disciples. Elle nous enfante, nous conduit et nous accompagne pour devenir chaque jour une Eglise des **disciples bien-aimés, plus proche de Jésus**, à l'exemple du Disciple bien-aimé qui lui fut confié par Jésus sur la croix comme fils, et à qui elle fut confiée comme Mère. Marie, Mère de l'Eglise, priez pour nous !